

INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous venez d'emménager dans un nouveau logement, une démarche importante est à faire : Informer le SIRTOM du Sud-Francilien de votre arrivée, cette démarche évitera toute erreur concernant la facturation de la part variable facturée chaque année. Il est rappelé que dans la mesure où l'ancien propriétaire nous a fait connaître sa date de départ, le blocage des levées des bacs est automatiquement enregistré, ce blocage est levé dès l'enregistrement du nouveau propriétaire.

SI VOUS ETES PROPRIETAIRE

Nom : Prénom :
Adresse : (Joindre l'attestation d'achat)
N° App : Commune :
Téléphone :
Date d'arrivée dans le logement : / / Email :

Renseignements concernant l'ancien propriétaire :

Nom : Prénom :
Date de départ du logement :

Le

Signature,

Les Informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par le SIRTOM du Sud Francilien afin traiter vos demandes de changement d'occupant du logement. Elles sont collectées par le SIRTOM du Sud Francilien et sont destinées aux services du SIRTOM du Sud Francilien et à son sous-traitant ESD. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est la mission d'intérêt public. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition et de limitation en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous venez d'emménager dans un nouveau logement. Une démarche est à faire :
Informez le SIRTOM du Sud-Francilien de votre arrivée dans le logement.

SI VOUS ETES LOCATAIRE

Nom : Prénom :
Adresse : (Joindre un justificatif de domicile récent)
N° App : Commune :
Téléphone :
Date d'arrivée dans le logement :/...../..... Email :

Renseignements concernant le propriétaire ou l'agence immobilière :

Nom : Prénom :
Adresse :
N° Appartement : Commune :
Téléphone :
Email :

Vous avez aussi la possibilité de changer le volume des bacs en fonction du nombre d'habitants au foyer suivant une règle de dotation, ce changement est à effectuer auprès de votre mairie ou sur le site du SIRTOM.

Le

Signature du Propriétaire,

Signature du Locataire,

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par le SIRTOM du Sud Francilien afin de traiter vos demandes de changement d'occupant du logement. Elles sont collectées par le SIRTOM du Sud Francilien et sont destinées aux services du SIRTOM du Sud Francilien et à son sous-traitant ESD. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est la mission d'intérêt public. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition et de limitation en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dgd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.